



GRAND
Circuit

une création originale

 AMÉLIORONS
LA VILLE

Risque incendie dans les ERP : réglementation et solutions

11 mars 2025 (16:00 - 17:00)



co-organisé avec



MJ2L Consult
Prévention en Sécurité Incendie



GRAND
Circuit

une création originale

 AMÉLIORONS
LA VILLE

Risque incendie dans les ERP

MJ2L CONSULT

1/3



Risque incendie dans les ERP

C'est quoi un ERP ?

Les établissements recevant du public (ERP) sont des bâtiments, des locaux ou des enceintes dans lesquels sont admises des personnes extérieures.

L'accès peut y être gratuit, payant, libre, restreint ou sur invitation.

Il peut s'agir par exemple d'une mairie, un commerce, une école, un parc d'attraction, ou un lieu de culte.

Des exigences réglementaires sont donc imposés pour ces bâtiments.



MJ2L Consult

Prévention en Sécurité Incendie



La réglementation

La réglementation est spécifique selon la classification suivante :

- ∅ les établissements recevant du public (ERP),*
- ∅ les bâtiments d'habitation (BH),*
- ∅ Les immeubles de moyenne hauteur (IMH),*
- ∅ les immeubles de grande hauteur (IGH),*
- ∅ les établissements industriels et commerciaux (EIC),*
- ∅ les établissements recevant des travailleurs (ERT),*
- ∅ les constructions relevant des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).*



MJ2L Consult
Prévention en Sécurité Incendie



L'objectif ?

Pour éteindre un feu sec naissant, il faut :

- Ø un verre d'eau durant la première minute,
- Ø un seau d'eau au cours de la deuxième minute,
- Ø une citerne d'eau au bout de la troisième minute.



La réglementation

Quelques dates liées à des incendies

Dates :

- Ø *1903 - Station ménilmontant (84 morts).*
- Ø *1938- GALerie de Marseille (73 morts).*
- Ø *1947- Cinéma Le select (80 morts).*
- Ø *1970 - Discothèque le 5/7 (147 morts).*
- Ø *1973 - Collège Paillerons (20 morts).*



L'administration est regardante sur ces bâtiments

Outils :

- Ø une réglementation importante,
- Ø un suivi rigoureux (commission, déclaration de travaux...),
- Ø un pouvoir de police (Mairie...) qui peut contraindre à la réalisation de travaux de mise en sécurité, à une fermeture administrative, avis défavorable....



L'établissement recevant du public (ERP)

Les types d'ERP :

- Ø Type O (hôtels...).
- Ø Type U (établissements de soins).
- Ø Type P (Salles de danses..).
- Ø Etc.

Un classement existe en fonction du nombre de personnes reçues :

1^{ère} catégorie : supérieur à 1500 personnes.

2^{ème} catégorie : entre 701 et 1500 personnes.

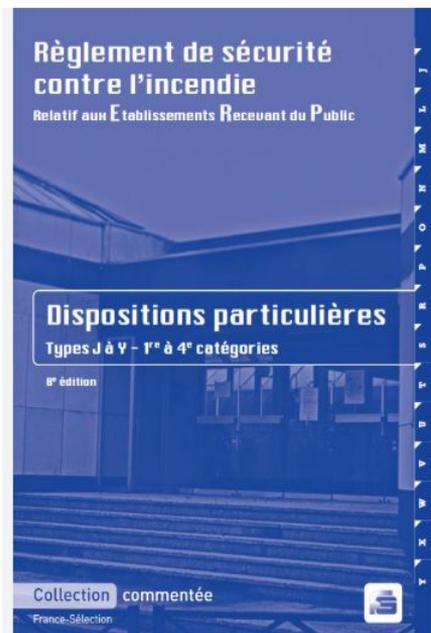
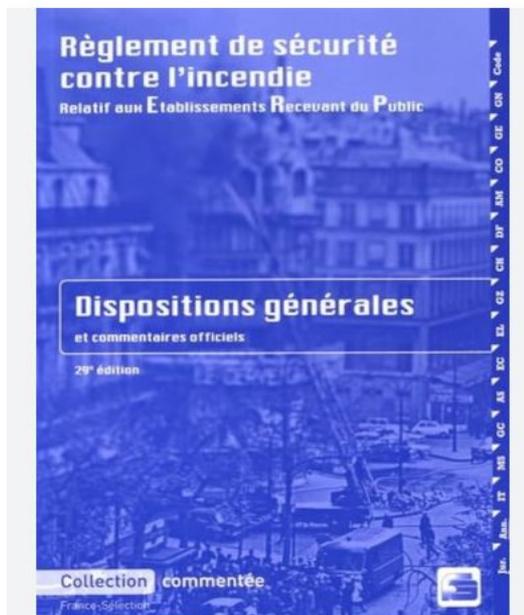
3^{ème} catégorie : entre 301 et 700 personnes.

4^{ème} catégorie : moins 300 personnes.

Et 5^{ème} catégorie : approximativement 200 personnes

L'établissement recevant du public (ERP)

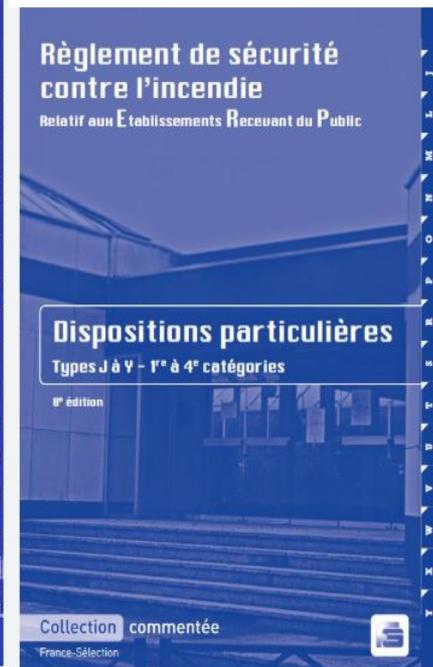
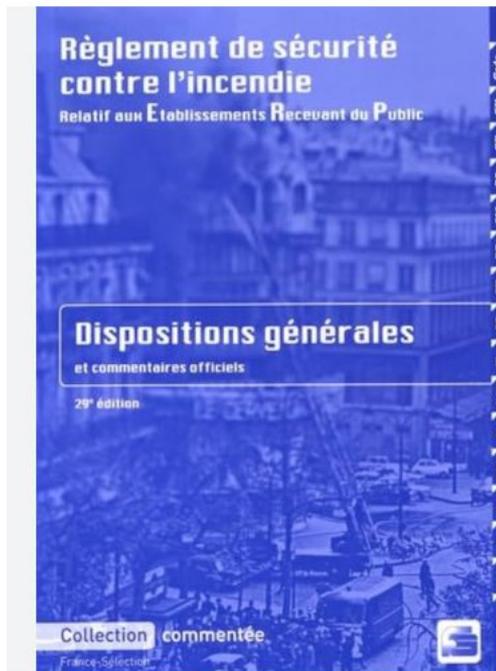
Il existe des dispositions générales et des dispositions particulières dans l'arrêté du 25 juin 1980.



L'établissement recevant du public (ERP)

Exigences en terme de suivi:

- commission de sécurité.
- déposer un dossier travaux (notice...).
- disposer d'un RFCT.
- les vérifications réglementaires (RVRE...).



PREVENTION

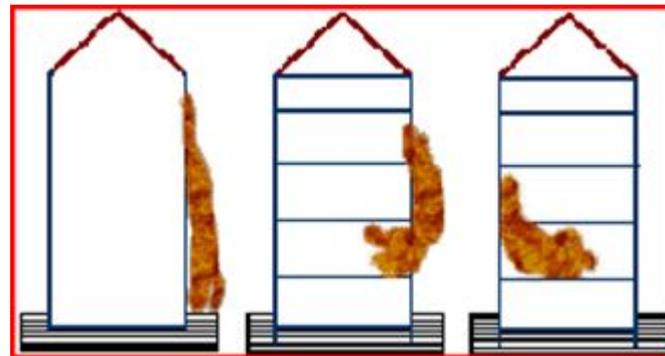
LA PROTECTION PASSIVE , LA PROTECTION ACTIVE

- Ø *Prévention,*
- Ø *Consignes, Registre de sécurité*
- Ø *Comment évacuer (pas asc, privilégié esc..),*
- Ø *Ecouter les agents de Sécurité incendie,*
- Ø *Etc.*

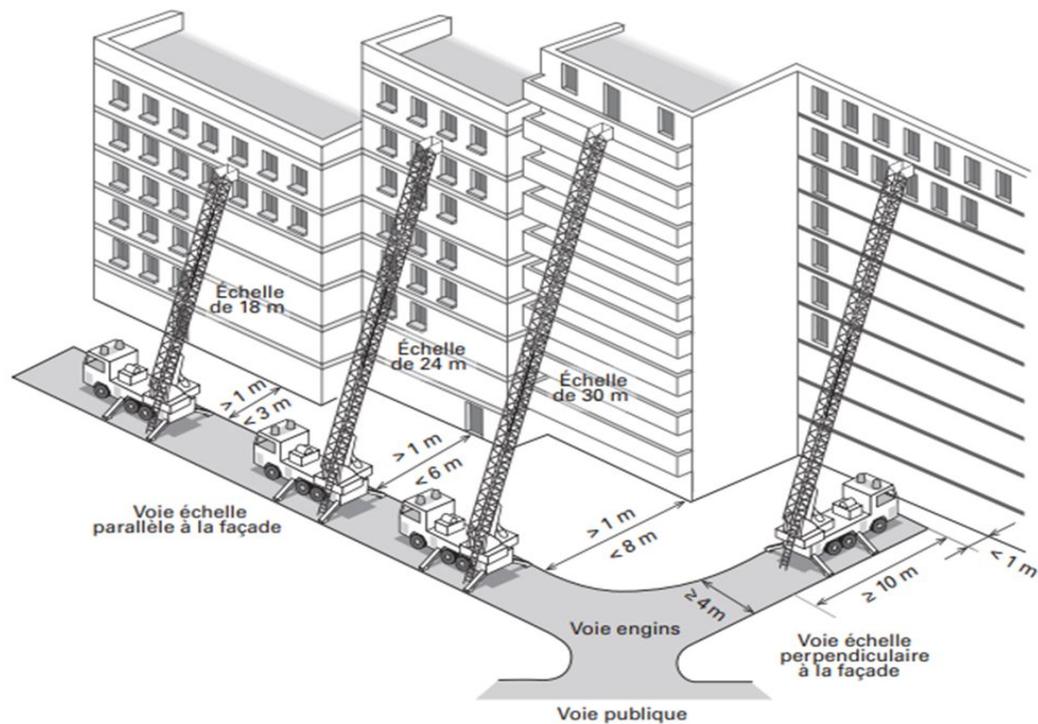
Que retrouve-t-on dans comme éléments de sécurité

LA PROTECTION PASSIVE

- Ø *de la structure (éléments porteurs, planchers, enveloppe),*
- Ø *des revêtements des façades (équivalent),*
- Ø *des couvertures,*
- Ø *des circulations encloisonnées,*
- Ø *des parois entre les volumes contigus,*
- Ø *des dégagements (circulations, escaliers).*
- Ø *etc.*



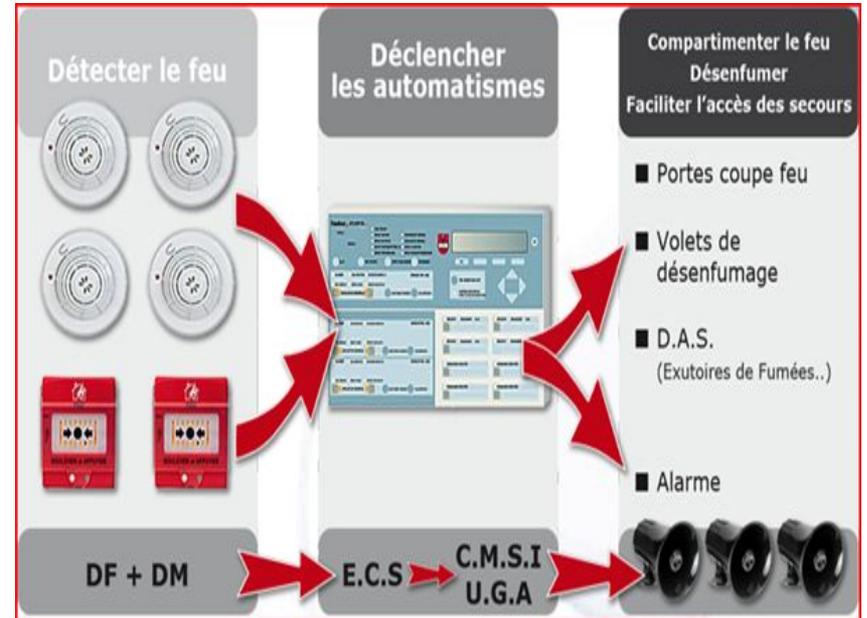
Accessibilité des secours



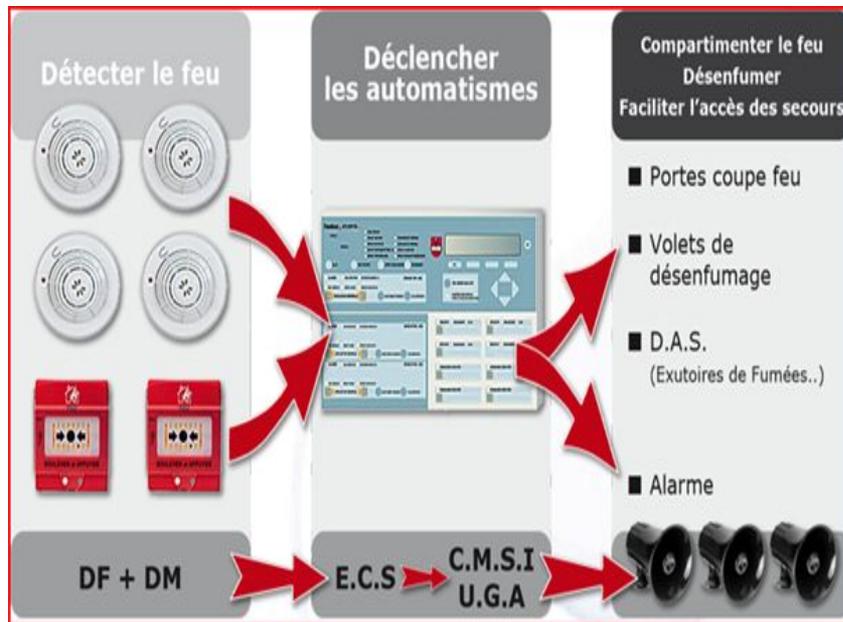
Que retrouve t-on dans comme éléments de sécurité

LA PROTECTION ACTIVE

- Ø *Éléments de sécurité,*
- Ø *SSI,*
- Ø *Extincteurs,*
- Ø *Colonnes sèches,*
- Ø *Blocs secours,*
- Ø *Etc.*



SSI



COLONNES SÈCHE, RIA



Sprinkler



Extincteur, blocs secours...



Conclusion

ERP

DE RÉELLE EXIGENCE

UNE NÉCESSITÉ DE SUIVI.

UNE VISION IMPORTANTE DE L'ADMINISTRATION.

DES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES COMPLETS.



GRAND
Circuit

une création originale

 AMÉLIORONS
LA VILLE

Risque incendie dans les ERP

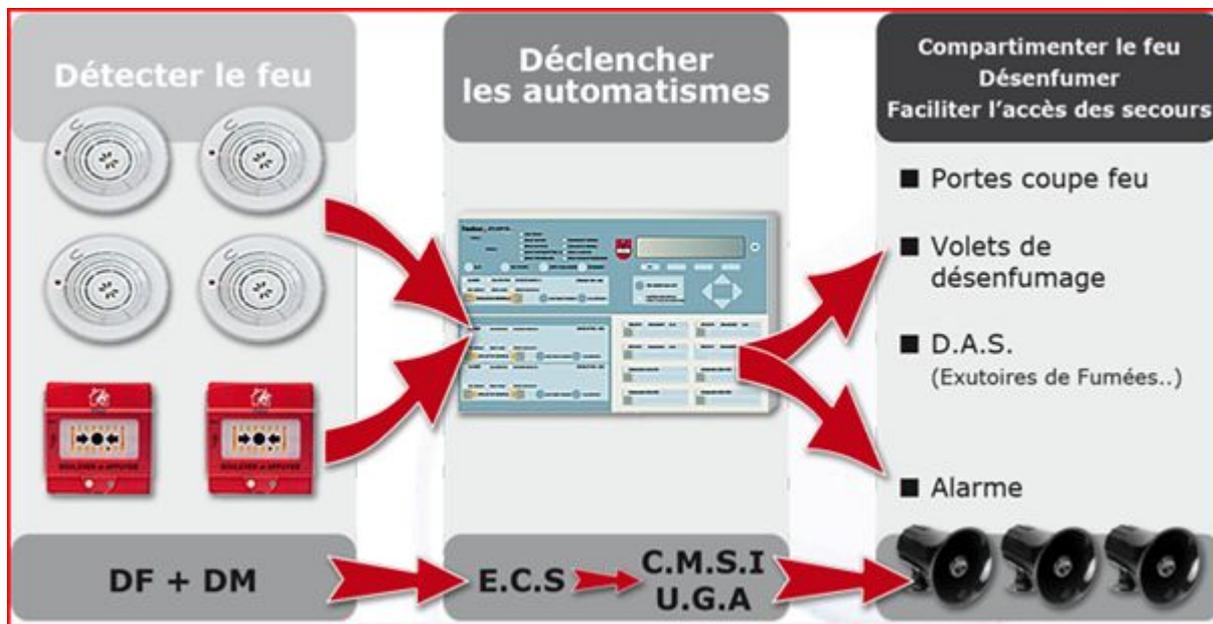
MJ2L CONSULT

2/3



Le systeme de securite incendie (SSI)

SSI : c'est quoi ?



Le système de securite incendie

Type de SSI

— 17 —

NF S 61-931

NF S 61-931

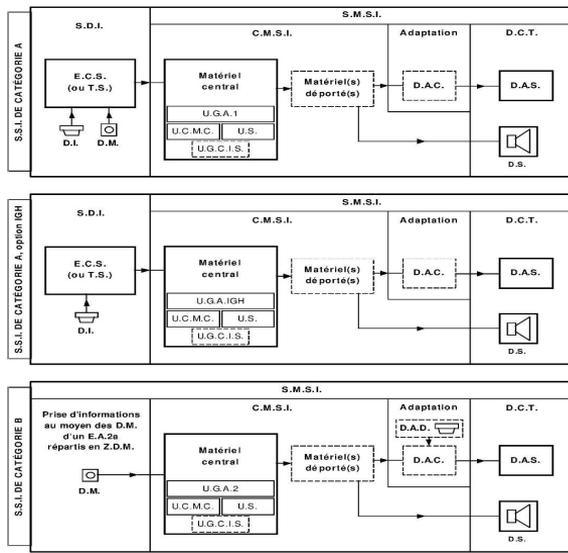
— 16 —

Annexe A (normative) Schémas-blocs des cinq catégories de S.S.I.

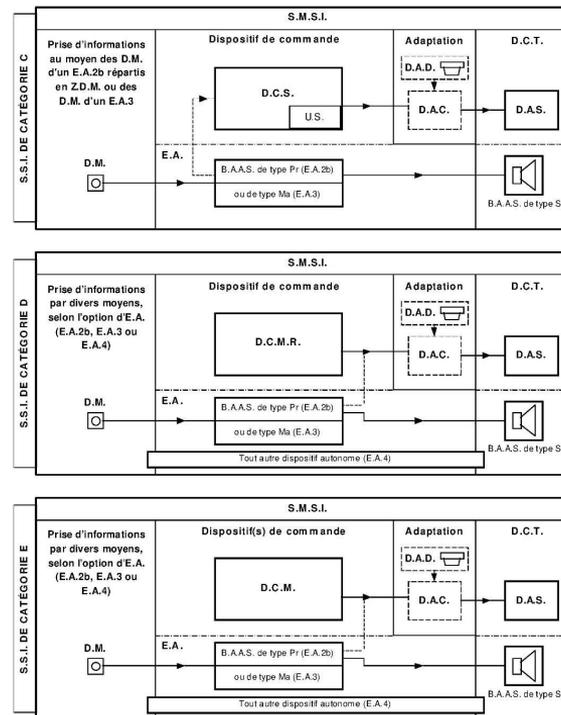
NOTES

- les traits reliant les différents blocs indiquent uniquement les liaisons fonctionnelles ;
- les blocs figurant en pointillés correspondent à des fonctionnalités rendues éventuellement nécessaires en fonction des choix technologiques adoptés.

A.1 S.S.I. des Catégories A et B



A.2 S.S.I. des Catégories C, D et E



Le systeme de securite incendie

Mission coordination SSI :

-CONCEPTION.

-RÉALISATION.

-RÉCEPTION.



GRAND
Circuit

une création originale

 AMÉLIORONS
LA VILLE

Risque incendie dans les ERP

MJ2L CONSULT
3/3



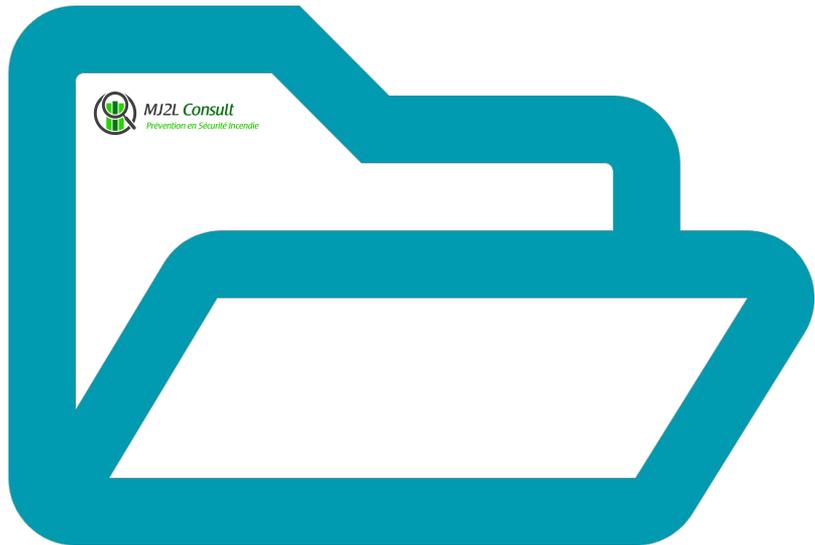
La gestion

Les difficultés de Gestion, les exigences, les problématiques



Annexe

**Vous trouverez après cette slide
des détails de la présentation ainsi
que des éléments complémentaires
à l'intervention et la fiche contact**



Contact



Jean Gaiao

jean.gaiao@mj2lconsult.net



Contact



Cedric KREMP
VSA PROPERTY

ckrempp@vsaproperty.fr



VSA Property

Garant de vos valeurs

**Votre avis
compte !**



**Ne rien mettre
dans cet encadré noir,
cette partie sera
non visible**

Transition Expo

L'expérience immersive visant
à accélérer l'adoption du vélo

TRANSITION
EXPO
vélo



Un Webtoon
interactif

Des quiz

transition-expo.com



FLASHE
ET ACCÈDE
À L'EXPO

**Ne rien mettre
dans cet encadré noir,
cette partie sera
non visible**